

Commentaires de l'ACRO sur les travaux du GEP-Mines

Au terme de plusieurs années de travail le GEP-Mines vient de remettre son rapport final aux commanditaires : le ministère en charge de l'écologie et l'ASN.

Il s'agit d'un travail dense, qui s'est appuyé sur un large éventail de compétences car le sujet est clairement interdisciplinaire et sur une implication d'acteurs dont les motivations sont très diverses parfois contraires.

Les échanges ont été parfois vifs et leur nature contradictoire pas toujours aisée à traduire dans un même texte. Pour illustration, les débats récurrents visant à caractériser l'état de l'environnement - « *contamination radioactive* » pour les uns (notamment les associations) et « *marquage de l'environnement* » pour d'autres (en particulier l'exploitant) - aboutissent à une formulation qui ne peut être satisfaisante¹. Ne nous y trompons pas, le sémantique met en exergue deux conceptions opposées de la protection de l'environnement.

L'argument, maintes fois répété, que ces substances radioactives sont « naturellement » présentes dans l'environnement n'enlève rien à une caractérisation objective de pollution. Dès lors que l'exploitation du minerai consistait à libérer l'uranium et tous ses descendants radioactifs de leur milieu d'origine où ils étaient largement confinés, ces éléments (avec les éléments chimiques associés) se retrouvent transférés en large excès dans les milieux naturels (eau, sédiments...). Par ailleurs, le qualificatif de « naturel » n'implique pas forcément une notion d'innocuité ; nombre de descendants de la chaîne de l'uranium (radium, polonium, plomb...) présentent une forte radiotoxicité.

Il est donc utile de souligner le fait qu'accepter de participer à un travail d'expertise pluraliste, dont l'objet est de répondre à une saisine officielle à travers un document élaboré par un groupe qui recherche le consensus, ne peut nous faire endosser l'intégralité des propos qui y sont tenus. Nous conservons notre pleine liberté pour exprimer nos points de divergence².

Cependant, les différences que nous pourrions exposer ne doivent pas pour autant masquer la qualité globale du travail produit. L'ensemble des documents que le GEP met aujourd'hui à la portée de tous constitue une source d'information bien renseignée et lisible susceptible d'éclairer les citoyens concernés qui voudront bien y consacrer un peu de temps.

Même très nuancé, le rapport présente un état de l'environnement dont on ne peut se satisfaire et une maîtrise de la gestion de cette situation en retrait de ce que les populations riveraines sont en droit d'attendre³. Il souligne par ailleurs l'inadéquation de la réglementation qui n'a pas suivi les évolutions internationales et la nécessité de revoir à la baisse les valeurs de concentrations dans les rejets, en particulier pour l'Uranium en raison de sa toxicité chimique⁴.

¹ Cf. page 11 du rapport final.

² C'est cette même démarche que nous avons défendue et exercée au sein du Groupe Radioécologie Nord-Cotentin (GRNC), lequel a toujours publié les réserves exprimées par l'ACRO.

³ « *Le GEP observe que les dispositifs déployés sur certains anciens sites miniers d'uranium dans le cadre de la surveillance réglementaire actuelle des sources, des transferts à l'environnement et des risques associés n'apparaissent pas toujours adaptés aux besoins* »

⁴ Si la toxicité chimique de l'uranium était prise en compte, les valeurs réglementaires fixées pour les concentrations dans l'eau devraient être abaissées de l'ordre d'un facteur 100.

Tout en participant aux réflexions du groupe plénier, l'ACRO s'est plus particulièrement impliquée dans les travaux du GT2 (impact environnemental, dosimétrie et sanitaire).

Concernant les écosystèmes, une évaluation du risque radiologique a été conduite en s'appuyant sur la méthodologie européenne ERICA. Il conviendra cependant d'être vigilant sur une éventuelle utilisation détournée de certaines valeurs de référence. En effet, cette méthode, visant à observer des effets déterministes sur toute une série d'espèces, s'appuie sur des outils tels que le débit de dose⁵ pour lequel on retient des valeurs au moins 100 fois supérieures à celle du débit de dose ambiant naturel.

Concernant l'impact dosimétrie, le GEP a développé une méthodologie, basée sur des scénarios d'exposition, alternative à la méthodologie pratiquée par l'exploitant et fondée sur les groupes de références. Nous soutenons cette approche que nous avons défendue. Elle constitue une méthode d'évaluation dosimétrie qui a l'avantage de pouvoir s'adapter à des situations locales particulières dans la mesure où la liste des scénarios proposée par le GT2 n'est pas exhaustive. Il est également possible de sommer toutes les situations d'exposition qui paraissent pertinentes.

A noter que l'évaluation dosimétrie réalisée dans le cadre de l'application au Limousin reste encore limitée dans la mesure où une voie d'exposition - le radon - n'a pas pu être prise en compte. Ceci, par faute de temps, mais aussi par défaut de modèle de transfert de ce gaz radioactif à partir des galeries souterraines vers les habitations en surface. Or c'est vraisemblablement là la composante dominante de l'impact dosimétrie. A l'heure où l'OMS vient de revoir très fortement à la baisse ses recommandations relative à ce problème de santé publique qu'est le radon, cette question reste à traiter.

De même, dans ce contexte d'exploitation des mines d'uranium, le volet relatif à l'évaluation des risques liés aux substances chimiques nocives ou toxiques (y compris les substances naturelles extraites de leur environnement) reste entier. Les compétences ad-hoc, comme celles de l'INERIS ont fait défaut.

Nous soutenons fortement le projet de « laboratoire in situ » où des travaux de recherche devront être conduits ou poursuivis de façon indépendante en particulier sur les aspects de spéciation chimique. Tant pour l'uranium mais aussi pour d'autres substances, les données de la littérature indiquent clairement que la caractérisation de leur forme chimique est fondamentale pour appréhender leurs transferts dans les différentes matrices (eau, sédiments...) mais aussi leur biodisponibilité (capacité d'incorporation par le vivant). Ces études devront être menées en toute transparence et intégralement mises à la disposition du public⁶.

Le GEP propose également une méthode de veille sanitaire autour des anciens sites miniers permettant de décrire l'état de santé des populations vivant à proximité des ces sites. Cela implique l'existence d'outils tels que les registres de morbidité qui, malheureusement (comme le souligne fort justement le GSIEN), ne couvrent encore aujourd'hui qu'une partie minoritaire de la population française. Un domaine où, là encore, la France connaît un réel retard par rapport aux pays anglo-saxons.

⁵ La PNEDR est la valeur prédictive du débit de dose considéré comme sans effet.

⁶ Tout récemment encore, une thèse a été réalisée au sein de l'IRSN sur la toxicité de l'Uranium. Il est regrettable de n'avoir accès qu'à son titre et à un bref résumé.

L'ensemble des propositions formulées par le GEP témoigne directement des lacunes du dispositif passé et actuel de gestion des anciennes mines d'uranium et de l'absence de vision pour une gestion sur le long terme. Avec, comme conséquence, tout un héritage à gérer, pour très longtemps⁷.

Parti de l'analyse particulière d'un territoire - le Limousin - ce rapport a aussi pour objet de présenter des orientations globales concernant les plus de 200 sites qui ont pu être exploités par de multiples sociétés dans des conditions très diverses et jusqu'à des niveaux très différents les uns des autres. Le caractère parfois très général de ces recommandations peut dérouter et celle-ci peuvent même paraître bien en retrait pour celui qui attend une feuille de route précise et détaillée. Ainsi, des frustrations peuvent s'exprimer et on peut les comprendre. Pour autant, il nous paraît difficile d'en arriver à proposer - par exemple - des valeurs limites ou des valeurs de concentrations dans les rejets. Si notre association - l'ACRO - accepte pleinement de s'impliquer dans des démarches d'évaluation des risques, elle est par contre très vigilante à ne pas s'engager dans un processus de co-gestion de ces mêmes risques. Comme cela a été fait ici (et l'ACRO y a largement contribué), nous pouvons fournir des données de la littérature, issues de revues scientifiques et d'instances internationales ou encore tirées de pratiques exercées dans d'autres pays, ainsi que leur justifications respectives. Mais il convient de laisser aux administrations compétentes le soin d'élaborer le dispositif d'encadrement réglementaire. A charge - et cela est tout aussi important à nos yeux - de le soumettre, en tant que projet, aux populations riveraines et aux associations concernées afin d'en faire un réel exercice de démocratie participative. Les citoyens qui subissent une situation non choisie sont en droit de peser pleinement sur les processus de décision les concernant.

Enfin, le rapport évoque le transfert de responsabilités vers la puissance publique. Ce point nous a fait réagir et appellera notre plus grande vigilance. Cet héritage de 50 années d'exploitation de l'uranium en France laisse aux générations futures un lourd passif qu'il conviendra de gérer de façon active pendant de nombreuses décennies avant de pouvoir songer à un mode de gestion passif. Dès lors se pose la question de la pérennité du gestionnaire. Par ailleurs, dans une certaine mesure, le choix de l'Etat peut être une garantie dans un système démocratique où les citoyens peuvent peser. Pour autant, cette situation est le fruit d'une histoire encore actuelle - celle de l'industrie nucléaire - et c'est donc bien aux industriels du nucléaire d'en supporter totalement la charge et, pour ce faire, de provisionner dès maintenant (comme pour le démantèlement) les montants nécessaires.



⁷ Voir l'ACROnique du nucléaire n°84 de mars 2009. Site : <http://www.acro.eu.org/>